NEWS

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL - GRÈVE DU JEUDI 1ER FÉVRIER 2024

Un préavis de grève ayant été déposé par les organisations syndicales de l'Éducation Nationale, la Ville met en place un service minimum d'accueil le jeudi 1er février.
Il est organisé au centre de loisirs Paul-Bert de 8h30 à 16h30. Les services périscolaires et de restauration ne pourront être maintenus dans les écoles : Campanules, Violettes, J-J Cousteau, Marie Curie, Bleuets et Roses.

Publié le 30 janvier 2024

Un préavis de grève a été déposé par les organisations syndicales de l'Éducation Nationale pour le **jeudi 1er février.**

Par conséquent, **les services périscolaires et de restauration ne pourront être maintenus** dans les structures suivantes :

- École Campanules
- Ecole Violettes
- Ecole J-J Cousteau
- École Marie Curie
- Ecole Bleuets
- Ecole Roses

La Ville met en place un « **Service Minimum d'Accueil** » pour accueillir prioritairement les enfants **dont les deux parents travaillent**.

Ce « **Service Minimum d'Accueil** » est proposé aux familles lorsqu'au moins 25% des enseignants d'une école se déclarent grévistes.

Il aura lieu de 8h30 à 16h30 au **Centre de Loisirs Paul-Bert**.

Les familles ayant préalablement inscrit leurs enfants seront **automatiquement remboursées** sous forme d'avoir.

Afin d'organiser ce « **Service Minimum d'Accueil** » dans les écoles déclarées grévistes, les parents intéressés doivent **inscrire leurs enfants** par téléphone au 01 34 78 81 46 avant le **mercredi 31 janvier à 16h**.